



Dossier d'inscription

Section rugby à 7

ANNEE 2017-2018

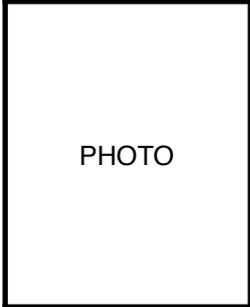


Date limite de retour des dossiers : le 25 mai 2017

Pièces à joindre OBLIGATOIREMENT au dossier :

- les bulletins scolaire du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de l'année en cours.
- Le certificat médical de la pratique du rugby en compétition (annexe 1)

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.



INFORMATIONS CONCERNANT L'ELEVE

NOM : Prénom :

Date et de naissance : / / Lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Taille : Poids :

Portable :

E-mail :

Les filles sont vivement invitées à participer, l'objectif étant dans le meilleur des cas de travailler avec un groupe fille et un groupe garçon.

INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL

NOM : Prénom :

Statut du responsable légal (parents, tuteur, autre...) :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone Fixe : Portable :

E-mail :

SCOLARITE

Etablissement d'origine :

Classe d'origine :

Orientation souhaitée en classe de seconde :

Voulez vous intégrer l'internat du lycée : OUI NON

Quel est votre projet d'étude et/ou professionnel ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



INFORMATIONS CONCERNANT LA PRATIQUE DE L'ELEVE DU RUGBY



Exprimez en quelques lignes vos motivations pour cette section sportive :

.....

.....

.....

Quel est votre niveau de pratique du rugby ?

.....

.....

.....

Avez vous jouez en club ? Si oui, lesquels ? Jouez vous toujours en club ? Si oui, lequel ?

.....

.....

.....

Avez vous pratiquez en EPS ou en UNSS ou dans un autre cadre ? Si oui, précisez.

.....

.....

.....

Avez vous déjà intégré une sélection ? Si oui, laquelle et en quelle année ?

.....

.....

.....

Quel(s) poste(s) occupez vous ?

.....

.....

.....

Nom et Prénom de votre entraîneur :

Téléphone de votre entraîneur :

LES AVIS



Avis du professeur d'EPS sur la motivation et les qualités sportives de l'élève :

.....
.....
.....
.....

Avis du professeur principal :

.....
.....
.....
.....

Assiduité en cours : OUI NON

.....
.....
.....
.....

Résultats satisfaisants : OUI NON

.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS MEDICALES

Antécédents médicaux (blessures anciennes, traitement(s),...)

.....
.....
.....
.....

Les candidats retenus ainsi que l'établissement d'origine seront avertis de l'avis de la commission de recrutement mi-juin afin qu'ils puissent formuler leurs vœux d'orientation en conséquence.

Les responsables légaux attestent avoir pris connaissance des informations ci-dessus et autorisent l'élève cité ci dessus intégrer la section sportive du lycée truc truc de Mana, pour la rentrée scolaire 2017-2018.

Fait à Le

Signature de l'élève

Signature du responsable légal

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION
À LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPÉTITION**

Je soussigné :

Docteur en médecine demeurant à :

certifie avoir examiné :né le :

et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants en
compétition :

Rayer uniquement les sports contre indiqués.

NB: La liste suivante est exhaustive. Elle ne représente pas les activités dispensées au sein de notre établissement.

SPORTS COLLECTIFS	SPORT DE BALLE	AUTRES SPORTS INDIVIDUELS
Basketball	Badminton	Athlétisme
Baseball	Pelote basque	Biathlon
Football	Squash	Bike and run
Handball	Tennis	Cross
Hockey sur gazon	Tennis de table	Cyclisme / VTT
Rugby		Haltérophilie
Volley Ball	SPORTS EN PLEIN AIR	Natation
	Aviron / Canoë Kayak	Patin à roulette
SPORTS D'EXPRESSION	Course d'orientation	Pentathlon UNSS
Danse	Escalade	Sports de boules
Gymnastique / Aérobic	Golf	Sports équestres
GRS	Planche à voile	Sports de quilles
Trampoline	Ski alpin	Technique de cirque
	Ski nordique	
SPORTS DUELS	Spéléologie	
Boxe française	Surf	
Boxe / Escrime	Voile	
Judo		
Lutte		Autre (préciser) :

NB : Pour les sports ne figurant pas sur la liste ci-dessus et nécessitant un examen spécial préalable à la délivrance d'une licence (plongée, vol libre), se référer à la législation en vigueur dans la fédération concernée.

Fait à : le:.....
Cachet et signature du médecin

REGLEMENT SPECIFIQUE SECTION SPORTIVE SCOLAIRE RUGBY ELEVES AFFECTES AU LYCÉE L.ELFORT

La Section Sportive Scolaire Rugby est une structure permettant, à des élèves scolarisés au lycée, de réussir leurs études tout en continuant, dans les meilleures conditions possibles, leur pratique du rugby, en vue d'accéder à l'élite sportive dans leur discipline. Ce règlement sera signé d'une part, par l'élève et ses parents, ou tuteurs, et d'autre part, par les responsables de la section sportive scolaire rugby.

Il comporte 9 articles sur 1 page.

ARTICLE 1 :

L'élève s'engage à respecter le règlement intérieur du Lycée L.ELFORT aussi que le règlement spécifique de la section. Des manquements graves et/ou répétés entraîneraient, après consultation des signataires, des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive et au retour dans le secteur scolaire d'origine.

ARTICLE 2 :

L'élève doit montrer une grande motivation, ainsi que du sérieux et du travail dans son implication au sein de la section sportive scolaire rugby.

ARTICLE 3 :

L'élève s'engage à s'inscrire au JAGUAR Rugby Club de Mana
Son inscription au Jaguar Club de Mana ainsi qu'à l'Association Sportive de l'établissement sont obligatoire.

ARTICLE 4 :

L'élève inscrit dans la section sportive scolaire rugby du lycée dispose d'avantages (accompagnement scolaire, horaires aménagés) et est considéré comme un sportif de bon niveau. Il doit donc avoir un comportement irréprochable tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement scolaire et de son club.

ARTICLE 5 :

Pendant les heures hebdomadaires, inscrites à l'emploi du temps, où l'élève est soumis à la pratique du rugby, sa présence est obligatoire. Toute absence devra être dûment justifiée, d'une part auprès du responsable du lycée et d'autre part auprès des responsables de la section sportive scolaire rugby.

ARTICLE 6 :

Compte tenu des contraintes inhérentes à ce type de classe (transports, entraînements, matchs, emploi du temps chargé), l'élève devra suivre certaines règles de vie (hygiène alimentaire, hygiène du sommeil, respect de la législation anti-dopage) ainsi que certaines habitudes de travail utilisation des heures libérées régulièrement ou irrégulièrement dans la journée pour le travail scolaire).

ARTICLE 7 :

Un suivi sera mis en place afin de permettre, pour chaque rugbyman ou rugbywoman, une réussite scolaire et sportive.

Au niveau scolaire : un contact permanent entre les professeurs de l'élève et les responsables de la section sportive scolaire rugby sera instauré. De plus, les responsables de la Section feront un bilan sur la situation de chaque élève au niveau scolaire et au niveau de leur comportement. Ce bilan sera adressé à Monsieur le Proviseur du lycée L. ELFORT.

Les responsables de la section sportive scolaire rugby peuvent servir d'intermédiaire entre les différentes parties (élève, parents, professeurs, comités et clubs).

Une appréciation portant sur les apprentissages de la section sportive scolaire rugby, pourra figurer sur les bulletins scolaires des différents trimestres.

Au niveau sportif :

Les responsables sportifs de la section sportive scolaire rugby se mettront en relation avec les entraîneurs de clubs afin que les entraînements soient complémentaires et que les charges de travail soient réparties au mieux (dans la mesure des possibilités).

ARTICLE 8 :

Pendant la durée de son appartenance à la section sportive scolaire rugby du lycée L. ELFORT, le joueur ne pourra pas demander de mutation vers un autre club sans l'autorisation écrite de son Président de club et du Président du Comité de Rugby de Guyane.

ARTICLE 9 :

Chaque année, les responsables de la section sportive scolaire rugby se réunissent pour faire un bilan général de chaque élève rugbyman.

Ils décideront pour chaque élément de la poursuite ou de l'arrêt de sa participation à la section sportive scolaire rugby du lycée L. ELFORT.

Tout joueur écarté de la section pourra demander sa scolarité dans l'établissement de son secteur ou au sein d'un autre établissement ayant validé sa candidature à titre individuel.

Nom et signature de l'élève

Nom et signature du représentant légal de l'élève

Proviseur du Lycée L.ELFORT

Responsables de la section sportive scolaire rugby du lycée
L. ELFORT

Le professeur d'EPS référent

Le Président du Comité Territorial de Guyane

Le Président du JAGUAR Rugby Club